



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026

À TOUS LES CONTRIBUABLES

Conformément aux prescriptions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et Villes*, avis est par la présente donné que le conseil de la Ville d'Acton Vale tiendra le **lundi 18 décembre 2023 une assemblée spéciale à 19h**, à la salle du Conseil située au 2^e étage de l'Hôtel de Ville.

Ladite assemblée spéciale aura comme objet :

- ADOPTION DU BUDGET 2024
- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2024 et le programme triennal d'immobilisation 2024-2025-2026.

Donné à Acton Vale, ce premier jour du mois de décembre, deux mille vingt-trois.

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Claudine Babineau, OMA, greffière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à l'endroit désigné à l'Hôtel de Ville et en publiant dans le Journal la Pensée de Bagot, parution du 06 décembre 2023.

Claudine Babineau, OMA
Greffière